



## LE MOT DU MAIRE :



### TOUTE UNE VIE À LINAS



**D**ans quelques semaines, la commune va devoir modifier l'organisation des prestations «d'aides-ménagères» fournies à Linas en confiant la totalité de ce service à des prestataires spécialisés dans l'accompagnement des personnes âgées (O2, SAAD, Partenaire de vie...).

L'implication de la commune dans la délivrance de cette prestation auprès des personnes âgées date des années 80. Au départ, il s'agissait de mettre à disposition des personnes dépendantes des femmes de ménage, mais au fil du temps, ce secteur s'est professionnalisé et des normes sont venues encadrer ce service. Il y a quelques années, il est apparu que les aides ménagères que la commune mettait à la disposition des personnes âgées n'avaient pas la qualification exigée par la réglementation. Une validation des acquis a donc été mise en place afin que les aides-ménagères obtiennent rapidement la qualification d'auxiliaire de vie ; mais cela n'a pas été suffisant et, la réglementation évoluant, il était préférable pour la commune de transférer cette prestation en direction d'organismes dont c'est la spécialité. En effet, la ville pourrait voir sa responsabilité pénale engagée en cas d'accident et son assurance se retirer pour ne plus couvrir ce service. Il faut reconnaître que Linas était la dernière commune de cette taille, dans le secteur, à avoir maintenu ce service aussi longtemps.

Stopper sur-le-champ le service aurait été une mauvaise décision pour les personnes âgées, c'est pourquoi la commune a préféré se désengager progressivement ; ainsi depuis 2014, toute nouvelle demande d'aide-ménagère est orientée vers les structures professionnelles et compétentes.

A présent, en 2017, il reste vingt personnes bénéficiaires gérées par la Commune. Au fil des ans, elles sont devenues de plus en plus dépendantes et un tiers d'entre elles nécessite déjà une prise en charge lourde. Elles se partagent les services des 3 dernières employées de Mairie affectées à ces fonctions. L'une d'entre elles devant partir à la retraite, il est nécessaire de transférer les derniers bénéficiaires vers les structures déjà en place à Linas. Par ailleurs, chacun sait que, de plus en plus, les hôpitaux proposent des dispositifs de médicalisation à domicile, ce qui est un point important

pour les personnes âgées qui ne sont plus contraintes d'être placées en structures spécialisées. Ce progrès n'est possible que pour les personnes âgées bénéficiant d'aides ou entourées de personnes qualifiées.

Il est donc nécessaire que les personnes qui bénéficient d'une aide-ménagère de la commune soient orientées, dès cette année, vers les organismes professionnels déjà partenaires de la ville. Le service du CCAS et Mme Thiot, adjointe chargée du social, ont donc effectué un travail de rencontres individualisé pour chaque bénéficiaire, puis ont évalué les organismes spécialisés œuvrant sur la commune. Plusieurs solutions ont été mises en place. Les bénéficiaires vont pouvoir décider de l'organisme de leur choix, la commune assurant à ses frais le suivi de la prestation.

Tout est fait pour réussir cette mini-réforme, mais a contrario, de fausses informations circulent pour alarmer inutilement les familles et inquiéter les personnes âgées.

Linus est une des villes les plus en avancées en matière de services offerts aux seniors, car nous avons toujours privilégié le maintien dans notre ville de ceux qui en ont écrit l'histoire. Bien sûr, nous sommes conscients que ce changement d'organisation est toujours un peu déstabilisant, mais nous voulons permettre aux personnes âgées de la commune de pouvoir rester le plus longtemps possible chez elles avec des prestataires auxiliaires de vie organisés et spécialisés pour cela. Je préfère risquer les critiques d'un moment mais demain voir nos aînés rester le plus tard possible chez eux, à Linas, plutôt que dans une maison de retraite ou dans le service gériatrie d'un hôpital lointain où ils auront été placés au motif que leurs prestations d'aide-ménagères n'étaient pas adaptées et insuffisantes pour leur niveau de dépendance. C'est cela l'enjeu de cette affaire, chacun doit bien en être conscient.

François Pelletant  
Maire de Linas



Lors du Conseil Municipal du 13 mars 2017, décision a été prise de créer le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Linas afin de promouvoir la citoyenneté chez les jeunes Linois et de prendre en compte leurs besoins et envies. Lieu d'expression, de débats, d'élaboration et de suivi de projets, entre les jeunes et les élus, ce conseil sera un organe consultatif qui vise à associer les jeunes à la vie locale et à ses projets de développement. Le futur CME qui sera élu le 19 juin sera composé au maximum de 18 jeunes Linois. Seront éligibles les enfants des classes de CE2, CM1, CM2 linois, fréquentant l'école publique « Les sources » de la Commune et l'école privée Du « Sacré Cœur » de Montlhéry (infos pratiques et renseignements en Mairie – service enfance/jeunesse). La durée de leur mandat a été fixée à 2 ans. La présentation officielle des jeunes conseillers se déroulera, quant à elle, le samedi 24 juin 2017, dans le cadre de la Fête des fleurs.

## VILLE

## Le Budget 2017 adopté



Le conseil municipal de Linas a voté le budget municipal pour l'année 2017 lors de l'assemblée du 10 avril dernier. Fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou budget de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville, de l'autre, le budget d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir. Le budget une fois voté, permet au maire d'engager les dépenses dans la limite des sommes prévues, ainsi qu'à poursuivre le recouvrement des recettes



attendues. Malgré un contexte économique national difficile marqué par une forte baisse des dotations de l'État, la ville s'engage à poursuivre l'action locale avec des projets majeurs qui se poursuivront cette année, en faisant des efforts sur les charges de fonctionnement pour y parvenir. Elle anticipe la ville de demain en poursuivant l'aménagement urbain tout en maintenant un cadre de vie agréable dans une perspective durable ; des finances saines qui s'accompagnent d'une gestion financière rigoureuse, permettront le maintien des objectifs engagés. Pour 2017, les dépenses et recettes de fonctionnement s'élèveront à 9,98 millions d'euros, et les dépenses et recettes d'investissements à 6,10 millions d'euros.

## CULTURE

## Une nouvelle saison exceptionnelle au théâtre de Longjumeau



## THÉÂTRE DE LONGJUMEAU

THÉÂTRE CHANSON CLASSIQUE HUMOUR JAZZ DANSE

Le programme de la saison 2017-2018 du théâtre de Longjumeau vient de sortir ! Cette année encore, la ville de Linas est partenaire du théâtre et de sa saison culturelle. Tous les Linois et Linoises ont dès maintenant la possibilité de s'abonner à des tarifs préférentiels pour la cinquantaine de spectacles qui se dérouleront d'octobre à mai prochains. Au programme du nouveau calendrier, de la chanson avec Isabelle Boulay, Shy'm, Julien Clerc, Marc Lavoine ou encore Véronique Sanson, mais aussi bien évidemment de l'humour avec le Jamel Comedy Club, Michel Leeb, Pierre Palmade, Gaspard Proust, Claudia Tagbo, Jonathan Lambert, ... sans oublier le théâtre, la grande musique, jazz, la danse...

Pour connaître tous les tarifs et toutes les dates de spectacles, rendez-vous en Mairie, par téléphone au 01.69.09.09.09 ou sur [www.theatre-longjumeau.com](http://www.theatre-longjumeau.com)



Depuis quelques mois, la mairie de Linas a choisi d'adhérer au dispositif Mairie Vigilante pour promouvoir le développement des Voisins Vigilants® sur son territoire. Mis en place dans de nombreuses communes à travers la France, le dispositif Voisins Vigilants encourage les voisins à se regrouper en communautés bienveillantes pour échanger des informations sur leur environnement et mettre en place une vigilance face aux phénomènes de délinquance, notamment les cambriolages. Grâce au site Internet voisinsvigilants.org, les habitants d'une commune peuvent s'inscrire en tant que Voisins Vigilants pour recevoir les alertes publiées par les Voisins Vigilants et soutenir leur initiative. La mairie, quant à elle, a la possibilité de communiquer avec ses habitants sur tous types de risques ou de désagréments (cambriolages, inondations, grèves, travaux...). En plus de pouvoir informer rapidement les administrés, la mairie de Linas peut également augmenter la réactivité de ses services grâce à la réception en temps réel de toutes les alertes des Voisins Vigilants. Devenir voisin vigilant c'est partager des valeurs de solidarité, de partage et de cohésion avec ses voisins. C'est aussi signer un contrat moral avec eux pour lutter efficacement contre toutes sortes d'agressions et en particulier les cambriolages. Une fois inscrits sur voisinsvigilants.org vous connaîtrez les techniques utilisées par les cambrioleurs. Mieux informés, plus solidaires entre voisins, vous serez aussi plus efficaces pour protéger vos maisons et vos familles.

ENFANCE

Préparez déjà la rentrée 2017-2018 !



Si vous êtes parents d'un enfant né en 2014, ou si vous venez d'arriver sur la commune, il est temps de procéder à son inscription en 1ère année de maternelle. Le service scolaire est à votre disposition en mairie, aux heures d'ouverture habituelles. Il faut vous munir de votre livret de famille, de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, du carnet de santé de l'enfant et du jugement de divorce s'il y a lieu. Si votre enfant fréquente déjà l'école cette année, inutile de le réinscrire pour la prochaine rentrée.

SERVICE PUBLIC

Préparation à la Défense pour les jeunes



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser pour l'appel de préparation à la Défense entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours environ de la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). En cas de difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau du Centre de Service National afin de fixer une nouvelle date.



La Médiathèque de Linas vous propose une matinée « raconte-tapis » samedi 29 avril 2017 avec la conteuse Ecoutanik. Des histoires à écouter et à vivre (« Bébé chouettes », « Bon appétit Monsieur Lapin ! »...) autour d'un décor d'album réalisé sous la forme d'un tapis en tissu et en volume. Les personnages de l'histoire évoluent sur le raconte-tapis installé à même le sol au milieu des jeunes auditeurs. Rendez-vous de 10h00 à 10h30 pour les enfants de moins de 3 ans, et de 11h00 à 11h45 pour les 3-7 ans : Salle Erato de la Médiathèque Les Muses – gratuit. Inscriptions préalables à la Médiathèque

## LOISIRS

### La Grande Parade sur l'Autodrome



A l'occasion de la 1ère Journée Nationale des Véhicules d'Epoque le dimanche 30 avril 2017, la ville de Linas organise un important rassemblement de véhicules qui se tiendra dans l'Avenue Georges Boillot (montée vers l'Autodrome de Linas-Monthéry) suivi d'une parade sur le circuit mythique.

Au programme :

- 10h00 : accueil des véhicules rue George Boillot (stationnement en épi sur la partie droite montante de la rue). Village accueil « Ville de Linas » situé au milieu de la rue George Boillot ;
- 11h00 : remise du prix de l'attelage du mois ;
- 11h30-12h00 : grande parade dans l'enceinte de l'autodrome de Linas-Monthéry pour les véhicules participants (tours de piste). Venez nombreux admirer des véhicules d'époque.

## VILLE

### Commémoration du 8 mai



Lundi 8 mai 2017 à 11h30, nous vous attendons nombreux au cimetière de Linas afin d'assister à la cérémonie commémorative de la ville et de montrer ainsi l'attachement des Linois à celles et à ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie.

## LOISIRS

### 14 juillet : participez !



Depuis 4 décennies, la troupe du 14 juillet de Linas organise un spectacle Son et Lumière la veille au soir de la Fête Nationale. Devenez acteur, figurant, technicien ou décorateur de ce spectacle exceptionnel et unique, vivez une expérience humaine hors du commun et un moment de fête et de communion. Si vous êtes intéressés, contactez sans tarder le 06.26.65.48.09



### L'AGENDA D'AVRIL 2017

Au menu :

- samedi 29 avril 2017 à partir de 8h00  
Fête de la Peinture Rapide  
Espace Carzou
- samedi 29 avril 2017 à partir de 10h00  
Raconte-tapis pour les enfants  
Médiathèque les Muses
- dimanche 30 avril 2017 à 10h00  
Parade Linas-Autodrome  
Avenue Boillot - Autodrome de Linas-Monthéry
- samedi 6 et dimanche 7 mai 2017  
Vintage Revival  
Autodrome de Linas-Monthéry
- dimanche 7 mai 2017  
2ème tour de l'élection présidentielle  
Bureaux de vote
- lundi 8 mai 2017 à 11h30  
Cérémonie du Souvenir  
Cimetière des Petits Prés
- Chaque dimanche à 10h00  
Messe à l'Eglise Saint Merry

## NUMÉROS UTILES

Tél. Mairie : 01 69 80 14 00 - Site WEB : [www.linas.fr](http://www.linas.fr)

POLICE MUNICIPALE 01 69 80 14 17  
CENTRE DE LOISIRS 01 69 80 93 07  
MAISON DES JEUNES 01 60 14 49 13  
DENTISTE DE GARDE 01.69.10.00.40  
SERVICES SOCIAUX 01 69 80 14 01

SAMU 15  
MAISON MEDICALE  
01 64 46 91 91  
PHARMACIE DE GARDE  
01 69 26 19 70